ELECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2020

Les 15 et 22 Mars prochains, vous serez appelés à élire vos représentants au Conseil Municipal de Poueyferré.

La liste « **BIEN VIVRE A POUEYFERRE** », qui se présentera à vos suffrages, est constituée de dix conseillers sortants et de cinq nouveaux candidats, soit un tiers de renouvellement.

Aujourd'hui nous constatons qu'un peu partout au niveau national il est de bon ton d'afficher que les listes qui se présentent sont apolitiques.

S'agissant de POUEYFERRE , il y a belle lurette que toutes les sensibilités sont représentées dans les différentes listes qui ont été constituées au fil des années, nous en avons toujours fait une priorité ; les femmes et les hommes qui composent cette liste ont comme seule motivation le développement de notre village, le bien-être de ses habitants et leur qualité de vie en dotant notre commune d'équipements structurants indispensables adaptés au siècle que nous vivons.

Comme à notre habitude nous n'allons pas étaler dans un document de campagne des promesses mirobolantes ou des engagements qui conduiraient la commune et ses habitants sur des chemins à la fiscalité étouffante pour financer des investissements hasardeux.

Au fil des mandats que vous nous avez confiés nous avons réalisé ces équipements structurants évoqués plus haut, et lors de la dernière mandature nous avons accompli la totalité de ce sur quoi nous nous étions engagés allant au-delà même de ces engagements.

Il est évident que gérer une commune et assurer son développement n'est pas chose facile aujourd'hui.

Au fil des différentes réformes territoriales, la dotation globale de fonctionnement qui constitue de loin la principale dotation de fonctionnement de l'Etat aux collectivités territoriales, n'a cessé de baisser et représente pour Poueyferré une perte de recettes annuelles de 21.687,00 € au cours de la dernière mandature soit 24,63 % :

Montant 2014 – 109.746,00 €

Montant 2019 – 88.059,00 €

Nous savons très bien que l'on ne peut conduire les destinées d'une commune comme l'on gère une entreprise, mais pour notre part nous avons toujours respecté les fondamentaux d'une saine gestion tout en étant très dynamiques dans nos investissements.

Les chiffres qui suivent peuvent en témoigner : Poueyferré, comme la plupart des communes rurales ne bénéficie pas de recettes financières extérieures,

Alors comment avons-nous procédé ?

L'ensemble des travaux, améliorations et nouveaux équipements que nous décrirons plus loin ont pu être réalisés grâce aux revenus locatifs issus du patrimoine communal patiemment constitué.

En 2014 ces revenus s'élevaient à 87.448,00 €, en 2019 ils s'élèvent à 147.396,00 € (y compris location salle omnisports)

Ce patrimoine communal constitué au fil des années comprend désormais :

* 10 appartements communaux

* 3 Maisons, Propriété de la Commune au Lotissement de La Coustète

* 1 Atelier à usage de garage (Garage NOGUES)

* 1 Immeuble à usage de Bar Hôtel Restaurant (Auberge Campagnarde)

* 1 Complexe Multisports

L'autre source de recettes provient du produit des impôts locaux -

Nous percevions 125.490 € en 2014

Nous percevons 139.191 € en 2019

Ceci à fiscalité constante ; l'augmentation du produit d'imposition étant liée à deux facteurs :

* l'augmentation de la population et des nouvelles constructions

* et la valorisation des bases locatives décidée au niveau national qui ne dépend pas de la décision communale mais relève de la Loi de finances votée chaque année au 31 décembre.

	Taux 2014	Taux 2019	Taux Moyens nationaux
Taxe d'habitation	8,69%	8,69%	12,34%
Foncier bâti	4,98%	4,98%	15,41%
Foncier non bâti	60,04%	60,04%	43,70%

Il faut également préciser que les investissements que nous avons réalisés ont souvent bénéficié de taux de subventions très favorables car nous avons su les demander aux moments les plus opportuns et solliciter les structures qui les dispensent de la manière la plus efficace qui soit pour pouvoir les cumuler.

Il est nécessaire de porter à votre connaissance tous ces éléments afin que vous puissiez juger notre action ainsi que notre bilan réalisé au cours de la dernière mandature comme le programme que nous souhaitons mettre en œuvre si vous nous accordez votre confiance

Ont été réalisés :

- La fin des travaux de construction de la salle multisports (abords, accès et liaison avec le terrain de football),

- La restauration et la rénovation de la partie la plus ancienne du réseau d'assainissement qui laissait pénétrer des eaux parasites,

- L'élimination des points noirs du réseau routier communal où la circulation est importante

- La remise à neuf de la Salle des Fêtes, avec son extension rendue possible par l'acquisition foncière d'une partie de la propriété VERGANI, sa mise aux normes sur le plan énergétique et en accessibilité

- La réalisation du Plan Local d'Urbanisme

- L'installation d'un panneau d'informations lumineux au centre du village,

- L'équipement de certains quartiers en dispositifs de lutte anti-incendie (quatre cuves de 60 m³ ont ainsi été installées)

- La mise aux normes du stade de football avec dispositif d'éclairage

- La construction de la Maison des Associations

- La mise en accessibilité de la Mairie désormais équipée d'un ascenseur et son agrandissement avec un nouvel accueil,

- La réfection et la mise en accessibilité de l'Église (Reprise du parvis -aménagement d'un cheminement, d'une rampe – garde-corps etc),

- La conclusion d'acquisitions foncières (Acquisition GABIN Chemin de Bourdet (Possibilité 3 lots) – Acquisition Association St André, Rue des Pyrénées (Possibilité 2 lots)

- La numérisation des actes de l'état-civil

- Le lancement avec les services d'études de la Direction Départementale des Territoires du projet d'aménagement du Parking face à la salle Multisports

- La réalisation de l'aménagement du tourne à gauche à l'entrée du village afin de sécuriser les usagers qui tournent sur Poueyferré, a été obtenue après sollicitation du Conseil Départemental.

VOICI LE PROGRAMME QUE NOUS SOUHAITONS REALISER SI VOUS NOUS ACCORDEZ VOTRE CONFIANCE,

- Rénovation de notre parc de logements communaux après études de solutions adaptées pour la rénovation énergétique ; ces travaux sont indispensables pour maintenir notre patrimoine bâti à niveau.

- Réalisation de l'aménagement du Parking face à la salle Multisports

- Installation de deux nouvelles cuves de défense incendie dans deux quartiers insuffisamment desservis en eau

- Mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde, outil devenu aujourd'hui indispensable face aux aléas climatiques

- Achat de nouveaux véhicules communaux

- Amélioration et réfection du réseau routier communal et sécurisation maximale des points dangereux.

- Encouragement de l'innovation associative

- Représentation et défense des intérêts de la commune au sein des différentes structures intercommunales (SIMAJE – Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées) en étant acteur et partie prenante dans les décisions, car la vie courante de notre commune se poursuit aujourd'hui au sein de ces structures.

- maintien des orientations en matière fiscale et persévérance d'une fiscalité raisonnée avec concentration de nos efforts sur la maîtrise des dépenses, tout en veillant à ce que le service public s'adapte aux évolutions des besoins des habitants de Poueyferré.

Pour autant nous ne renoncerons pas à être réactifs, ne nous interdisant pas de saisir toutes les opportunités qui s'offriront à nous, pour autant qu'elles répondront à l'intérêt de notre commune et de ses administrés. Il nous a semblé utile et nécessaire de vous détailler ces chiffres et vous donner toutes ces explications afin que vous puissiez juger de notre action en toute connaissance.

Car lorsque l'on sollicite le renouvellement d'un mandat, il faut présenter un bilan et établir un programme, c'est ce que nous nous sommes attachés à faire à travers ce document.

C'EST POUR TOUTES LES RAISONS ENONCEES CI-DESSUS QUE NOUS VOUS DEMANDONS DE NOUS RENOUVELER VOTRE CONFIANCE EN VOTANT ET FAISANT VOTER LISTE ENTIERE LE 15 MARS PROCHAIN.

POUR BIEN VIVRE A POUEYFERRE